

[Accueil](#)

[Collections](#)

[Une semaine/Une oeuvre](#)

**Courtepointe au lion**

# Courtepointe au lion

---

## 23/04/2020 - Courtepointe au lion

*Inde pour l'Europe, fin du 17<sup>e</sup> siècle, premier quart du 18<sup>e</sup> siècle (?).  
Toile de coton peinte, teinte par mordantage et réserve. H. 270 cm, L.  
250 cm. Inv. 2010.2.2.*

La mode des indiennes dans l'habillement et dans la décoration s'est imposée en France dès le début des années 1660. Les importations de « meubles » d'indiennes, destinés à devenir des garnitures de lit, des rideaux, ou à être suspendus dans un ensemble de boiserie, connaissent une courbe exponentielle de 1670 à 1684. En 1686, Louvois, ministre successeur de Colbert, n'est pas aussi tolérant à l'égard de l'importation des étoffes indiennes et entend répondre aux griefs des producteurs de textile français, furieux envers cette concurrence jugée déloyale. L'interdiction de vendre, de porter et de copier les textiles colorés asiatiques, est prononcée. Les importations officielles de textiles colorés indiens évoluent alors vers la fourniture du marché de la traite négrière et celui de l'habillement des esclaves. Il ne s'agit plus d'indiennes mais d'étoffes plutôt grossières colorées par tissage ou par bain unique dans l'indigo ou la garance.

La prohibition frappe longtemps, de 1686 à octobre 1759. Les indiennes s'en trouvent plus désirables encore et prennent alors les chemins détournés de la contrebande.

Cette grande indienne à fond rouge et réserves écruées est un couvre-lit à disposition qui n'a jamais été façonné. La forme du couvre-lit se devine très bien et aurait dû être découpée. Deux des coins, une fois assemblés, auraient dû former un coussin et les deux autres, les extrémités d'un traversin.

D'une facture peu courante, il est orné d'un décor dont la filiation est multiple. Entrelacs et rinceaux triomphent en effet dans les arts décoratifs moghols et européens. Les urnes à godrons, les cuirs, les lambrequins et les palmettes évoquent clairement le répertoire des ornemanistes français du règne de Louis XIV tandis que la petite oie des bordures, imbriquée dans une volute, rappelle tout à la fois les décors carolingiens et l'oie mythologique Hamsa de la culture hindoue. Ce décor hybride est assez exceptionnel. Il s'agit vraisemblablement d'une commande spécifique ordonnée à la fin du 17<sup>e</sup> siècle ou au début du 18<sup>e</sup> siècle par un Européen, peut-être un Français, au moment même où les indiennes sont prohibées dans le royaume.

© B. Nicolas, F. Georges, Musée de la Compagnie des Indes

---